



RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2025-2026

Novembre 2025

Introduction

Si les collectivités territoriales ont investi le champ des politiques publiques de développement durable depuis bien longtemps, de par leurs compétences « naturelles », celui-ci ne s'est imposé dans leur vie en tant que domaine d'action clairement identifié que durant les quinze dernières années. La loi Grenelle 2 promulguée en 2010, a en effet rendu obligatoire pour toutes les collectivités de plus de 50 000 habitants, l'élaboration et l'adoption d'un Plan Climat Energie Territorial. Puis, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015 a confié l'élaboration et la mise en œuvre des Plan Climat Air Energie Territoriaux aux EPCI de plus de 20 000 habitants.

L'évidence de l'urgence climatique, combinée avec des distorsions économiques et sociales, a amené les collectivités locales à s'engager dans le sens du développement durable des territoires et ce, notamment, via la création d'outils spécifiques à leur fonctionnement : Agenda 21, Plan Climat, Bilan Carbone®, Rev 3. Cependant, Valenciennes Métropole n'a pas attendu de mettre en place de tels outils pour agir dans le sens du développement durable.

La loi Grenelle 2 a également fait obligation aux collectivités de plus de 50 000 habitants de réaliser un rapport de développement durable dans le cadre de la préparation de leurs budgets primitifs. Ce rapport doit présenter la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Les actions menées en interne autant que celles menées dans le cadre des politiques publiques sont concernées. Cela doit, d'une part, présenter ce que met en place la collectivité et les modalités de mise en œuvre des actions et, d'autre part, l'aiguiller dans sa recherche d'amélioration continue de sa performance durable.

Indéniablement, Valenciennes Métropole détient, dans son champ de compétences, de nombreuses prérogatives directement liées au développement durable et à ses trois piliers fondamentaux : **l'environnement, l'économie et le social**.

A travers ses compétences, que ce soit le développement économique, l'aménagement de l'espace communautaire, l'équilibre social de l'habitat communautaire, la politique de la ville ou la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, Valenciennes Métropole dispose des moyens pour mener une politique ambitieuse de développement durable de son territoire.

Ainsi, l'action territoriale de Valenciennes Métropole, dans ce rapport, est envisagée du point de vue d'une démarche d'amélioration continue.

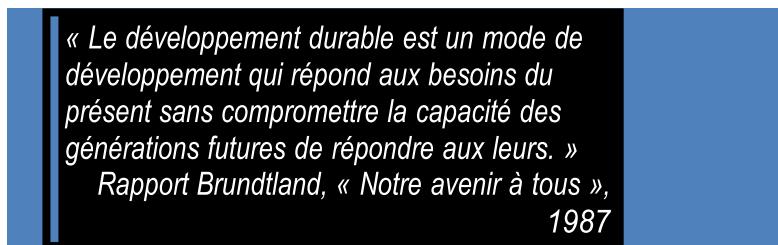
Ce rapport, qui prépare l'élaboration du budget primitif **2026** de Valenciennes Métropole, concerne à la fois ses **actions territoriales** menées dans le cadre de ses politiques communautaires et celles menées dans le cadre de son **fonctionnement interne**.

Valenciennes Métropole, déjà résolument tournée vers le développement durable, présente dans ce rapport les actions qui façonnent son territoire et celles qui l'engageront dans l'avenir.

Rappel : Qu'est-ce que le développement durable ?

C'est en 1987 qu'émerge le concept de développement durable, reposant sur deux concepts :

- **Le concept de besoins**, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ;
- **L'idée des limitations** que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir.



Il s'agit aussi, en s'appuyant sur de nouvelles valeurs universelles que sont la responsabilité, la participation, le partage, le principe de précaution et le débat, d'affirmer une approche double :

- **Dans le temps** : nous avons le droit d'utiliser les ressources de la Terre, mais le devoir d'en assurer la pérennité pour les générations futures ;
- **Dans l'espace** : chaque humain a le même droit aux ressources de la Terre.

Le développement durable s'appuie sur 3 piliers fondateurs :

- Préserver l'environnement et les ressources ;
- Favoriser une économie viable ;
- Mettre en place des politiques sociales solidaires.



En 2005, le ministère du développement durable dans son cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable précise que de tels projets doivent répondre à 5 finalités essentielles :

- La lutte contre le changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources ;
- L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- La cohésion sociale et solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- La dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

... et prendre en compte 5 éléments déterminants qui assureront la réussite du projet :

- La participation des acteurs ;
- L'organisation du pilotage ;
- La transversalité de la démarche ;
- L'évaluation ;
- Une stratégie d'amélioration continue.

La politique de développement durable de Valenciennes Métropole

En application de la loi Grenelle 2, Valenciennes Métropole a élaboré son second plan climat-air-énergie territorial, adossé notamment à un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES). Le Plan Climat a été approuvé par le Conseil Communautaire le 11 mars 2021.

Ce plan explicite les objectifs stratégiques et opérationnels de la collectivité, dans ses champs de compétences, en matière de lutte contre le réchauffement climatique et d'adaptation, et le programme des actions à réaliser pour améliorer l'efficacité énergétique, augmenter la production d'énergies renouvelables et réduire l'impact des activités en termes d'émissions de GES.

La mise en œuvre de ce Plan Climat-Air-Energie Territorial présente pour Valenciennes Métropole un triple intérêt :

1. Renforcer les politiques existantes et développer de nouvelles actions en matière de lutte contre l'effet de serre et d'adaptation du territoire au changement climatique

Valenciennes Métropole mène déjà de nombreuses actions allant dans le sens d'un « territoire durable » (recyclage des friches, amélioration de l'habitat, développement des modes de transport économies en carbone, etc.). La démarche du Plan Climat permet à la Communauté de renforcer ses politiques et d'engager des actions nouvelles en faveur de la réduction des émissions de carbone et des consommations d'énergies fossiles, à travers la mobilisation des acteurs territoriaux.

2. Impulser une dynamique de mobilisation sur le territoire de Valenciennes Métropole

Valenciennes Métropole dispose d'une capacité à mobiliser les acteurs locaux autour d'une politique air-énergie-climat ambitieuse et volontaire : communes membres de la collectivité, acteurs socio-économiques, habitants.

La mise en œuvre des actions du Plan Climat territorial passe donc par un travail d'information, de concertation et de co-construction avec de nombreux partenaires sous l'impulsion de la Communauté d'Agglomération.

3. Pérenniser l'action de Valenciennes Métropole dans le sens du développement durable

En 2026, Valenciennes Métropole continuera à agir selon ses compétences en faveur du développement durable, que ce soit dans le cadre de ses actions territoriales ou concernant son fonctionnement interne.

Valenciennes Métropole a d'ailleurs souhaité renouveler son engagement en faveur du climat et de la qualité de l'air en définissant une nouvelle feuille de route pour la période 2020-2026.

Structuration du Rapport

Le présent rapport est articulé selon l'armature du PCAET, qui a défini 4 axes stratégiques identifiés comme priorités, des sous-axes thématiques et des fiches- actions opérationnelles :

- **Sobriété et autonomie énergétique**
 - Rénover le parc de logements privés
 - Rénover le parc de logements sociaux
 - Sobriété énergétique des entreprises
 - Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs
 - Développer les réseaux de chaleur
 - Augmenter la production d'énergies renouvelables
- **Mobilité durable**
 - Accélérer le développement des usages du vélo
 - Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal
 - Optimiser la gestion des flux logistiques et du « dernier kilomètre »
 - Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité
 - Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat
- **Mieux vivre sur le territoire**
 - Développer une alimentation durable sur le territoire
 - Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone
 - Promouvoir les espaces verts et la biodiversité
 - Réaliser des aménagements plus vertueux
 - Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité
 - Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi
- **Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation**
 - Animer le Plan Climat Air Energie Territorial
 - Faire preuve d'exemplarité
 - Rendre chaque manifestation éco-responsable
 - Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes
 - Sensibiliser, former et accompagner l'éco-citoyenneté

De nombreux acteurs ont leur rôle à jouer dans cette transition à commencer par une volonté politique affirmée et la nomination d'un Vice-Président à la Transition Ecologique et au Plan Climat de Valenciennes Métropole et les services opérationnels de Valenciennes Métropole. Mais ce sont également tous les acteurs du territoire, entreprises, associations, particuliers, institutionnels, qui doivent s'engager ensemble pour que les objectifs de réduction des GES soient atteints.

Ainsi différents pilotes d'actions ont été identifiés dans l'élaboration de ce programme.

Chaque action fait l'objet d'un suivi régulier, suivi renforcé grâce à la démarche d'amélioration continue dans laquelle Valenciennes Métropole est inscrite : le label Territoire Engagé Transition Ecologique. Un bilan à mi-parcours du PCAET a permis de réaliser un état des lieux de l'avancement des actions (délibérée en mars 2025). Le détail de chaque action est disponible dans le rapport complet du PCAET.

Une synthèse des actions menées, année par année, axe par axe, est réalisée afin de dresser un état des lieux des actions menées par Valenciennes Métropole. Des tableaux synthétiques mettent ensuite en évidence les actions engagées et à engager par Valenciennes Métropole.

Les principaux éléments ayant marqué l'année 2025

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

Rénover le parc de logements

- Réalisation d'une étude de préfiguration du Fonds Air Bois visant à estimer l'enveloppe nécessaire pour aider le remplacement d'anciens appareils de chauffage au bois et améliorer la qualité de l'air ;
- Poursuite des démarches de création de la maison de l'habitat et des transitions ;
- Poursuite du partenariat avec Voltalis, permettant aux foyers non encore équipés lors des deux campagnes 2023 et 2024, de bénéficier de thermostats connectés intelligents pour piloter efficacement ses radiateurs électriques et participer aussi à l'équilibre du réseau ;
- Renforcement des interventions et des financements en faveur de la rénovation énergétique des logements sociaux (individuels et collectifs) et logements privés notamment à destination des ménages les plus précaires ;
- Etablissement d'un Pacte Territorial avec l'Etat et l'ANAH afin de pérenniser l'Espace Conseil France Renov' et de massifier l'information, le conseil et l'accompagnement de l'ensemble des habitants et propriétaires du territoire en matière de rénovation énergétique.

Sobriété énergétique des entreprises

- Poursuite des petits-déjeuners de la décarbonation à destination des entreprises (thème abordé en 2025 : L'eau);
- Poursuite de l'accompagnement mené par Pôle Energie pour accompagner les entreprises dans leur décarbonation ;
- Organisation de deux ateliers « Bourse aux ressources » en 2025, permettant d'évoquer en partie l'énergie.

Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs

- Mise à jour des suivis énergétiques de 12 communes sur les 23 adhérentes au service de conseil en énergie partagé (recrutement en cours pour réaliser le suivi des 11 autres);
- 5 audits énergétiques réalisés en 2025 pour les communes ;
- Maintien et poursuite des actions de sobriété énergétique au sein du siège de la CAVM ;
- Organisation d'un club énergie sur la solarisation des toitures et des parkings avec la participation de 22 communes sur les 35 de l'agglomération;
- Finalisation de l'étude d'ingénierie juridique financière permettant d'identifier des leviers pour massifier les rénovations énergétiques des communes de l'agglomération ;
- Travaux de rénovation énergétique de divers bâtiments de la CAVM : rénovation et renfort d'isolation de la toiture de la Patinoire de Marly, travaux de rénovation énergétique de la Salle des Sports d'Estreux, travaux de rénovation énergétique du Dojo de Vieux Condé, travaux de rénovation énergétique du Bâtiment 120 Rue Marcq Lefrancq à Valenciennes (AFE), remplacement d'éclairage scénique LED au Théâtre Le Phénix.

Développer les réseaux de chaleur

- Consultation de délégation de service public pour le développement d'un réseau de chaleur structurant qui pourrait desservir 7 communes et couvrir plus de 100 GWh de besoins ;

Augmenter la production d'énergies renouvelables

- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des centrales solaires au sol via la réalisation des études environnementales et techniques (3 sites au sol appartenant à la CAVM en état de friches

- et terrains dégradés à Valenciennes, Odomez et Vieux Condé, développement également en cours sur 2 sites au sol appartenant à la commune de Crespin) ;
- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des ombrières de parking sur 3 parkings appartenant à la CAVM à Valenciennes, Marly et Anzin;
 - Inauguration par l'aérodrome de Valenciennes d'un parc solaire composé de 42 930 panneaux photovoltaïques qui produira chaque année près de 27 GWh d'électricité, l'équivalent de la consommation annuelle de quelque 10 700 habitants;
 - Organisation d'un club énergie sur la solarisation des toitures et des parkings avec la participation de 22 communes sur les 35 de l'agglomération, suivi de rencontres individuels avec 25 communes pour leur présenter leurs potentiels solaires sur leurs toitures et sur leurs parkings.
 - Accompagnement au développement de nouveaux projets d'installation de centrales solaires (parkings, sol et toitures) et poursuite de l'accompagnement des communes pour la remontée des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
 - Soutien technique et financier octroyé (via le Fond Energie Carbone de la CAVM vers les communes) de 12 projets communaux d'énergies renouvelables dont 6 projets de solaire en toiture, 3 projets de solaire en parking, 3 projets de pompes à chaleur ;
 - Maintien du cadastre solaire ;
 - Accueil et organisation d'un évènement avec le CD2E au stade du Hainaut sur la solarisation des sites au sol, parkings et toitures pour partager nos approches sur le sujet avec des partenaires et collectivités ;

En matière de mobilité durable :

Accélérer le développement des usages du vélo

- Définition des programmes d'aménagement des 4 premiers itinéraires cyclables structurants définis dans le Plan Vélo de Valenciennes Métropole ;
- Poursuite de la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre des opérations urbaines ou de requalification de voirie portées ou soutenues par Valenciennes Métropole ainsi que sur les extensions et réhabilitations des zones d'activités ;
- Développement de l'offre de stationnement sécurisé, notamment dans les pôles de mobilité ;
- Organisation de la troisième édition de l'événement Place aux Vélos ;
- Renouvellement de la convention avec l'association droit au vélo (ADAV) et poursuite du partenariat avec la Maison du Vélo ;
- Partenariat dans le cadre du « Challenge de l'ecomobilité scolaire » avec le Centre de Ressource en Ecomobilité (CREM) ;

Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal

- Poursuite du développement du réseau de hubs de mobilité et des services proposés (covoiturage, autopartage...);
- Aménagement du pôle de mobilité de l'Entrée Nord en lien avec la station de tram « Dutemple » (stationnement, covoiturage, autopartage, stationnement vélo, connexion aux pistes cyclables du secteur) ;

Optimiser la gestion des flux logistiques et du « dernier kilomètre »

- Mise en œuvre du plan d'action de la Charte d'engagement en faveur de la logistique urbaine avec l'appui du programme national InTerLUD+ ;
- Promotion des solutions et expérimentations mises en œuvre sur la cyclistique et la gestion des aires de livraison ;

Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité

- Finalisation de la procédure de concession de service pour le déploiement du réseau de bornes de recharge dans l'espace public ;

Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat

- Analyse des données issues du réseau de micro-capteurs pour approfondir la connaissance de la qualité de l'air du territoire (campagne de mesures d'octobre 2024 à octobre 2026).

En matière d'actions liée au « Mieux vivre sur le territoire » :

Développer une alimentation durable sur le territoire

- Lancement de la concertation liée au Projet Alimentaire Territorial (PAT) avec les différents acteurs pour la réalisation du diagnostic partagé ;
- Lancement de la co-construction pour établir une stratégie et un plan d'actions lié au PAT ;
- Reconnaissance de l'Etat concernant la labélisation PAT de niveau 1 ;
- Mise en place d'un salon offre/demande pour les producteurs et la restauration collective (par le PNRSE) ;
- Evènement de lancement et édition du nouveau guide des producteurs du Valenciennois avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut ;
- Accompagnement à la structuration de collectifs d'agriculteurs avec la Chambre d'Agriculture visant à financer leurs actions (projets de matériel permettant la réduction de l'usage d'intrants, projet de drive fermier), dans le cadre du fonds de compensation agricole collectif ;
- Mise en place d'une aide à l'installation agricole ;
- Poursuite du portage du dispositif « Vivons en Forme » pour l'intervention de diététicien.nes dans les écoles et la promotion de l'alimentation équilibrée ;
- Poursuite de l'accompagnement d'A PRO BIO pour la labellisation Territoire Bio Engagé, le suivi de la restauration collective, le respect de la loi égalim, la formation du personnel et la sensibilisation des enfants ;
- Accompagnement de la démarche du Pays de Condé sur l'archipel nourricier, le développement des circuits courts dans le cadre du Pôle Territorial de Coopération Economique.

Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone

- Poursuite de l'accompagnement du projet de ferme urbaine sur le quartier de la Bleuse Borne à Anzin ;
- Renouvellement du partenariat avec l'association des Planteurs Volontaires et réalisation de plusieurs chantiers de plantation de haies en milieu agricole ;
- Maintien des PSE (Paiements pour Services Environnementaux) élevage à l'herbe en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Financement d'action de collectifs pour de l'achat de matériel et de l'accompagnement sur la réduction de l'usage d'intrants.

Promouvoir les espaces verts et la biodiversité

- Travaux d'arasement du Moulin d'Aulnoy pour favoriser la continuité écologique sur la Rhônelle ;
- Lancement d'une étude pré-opérationnelle d'aménagement de cœur de nature au droit de 5 sites naturels propriétés de Valenciennes Métropole : Fosse St Pierre, Grandes Prairies, Bois St Landelin, Marais de l'Epaix, Marais des Viviers ;
- Participation à la mise en œuvre du plan de gestion intégrateur du site RAMSAR « Vallée de la Scarpe et de l'Escaut » ;
- Acquisition, études et travaux visant à résorber 2 friches avec projet de renaturation à Artres (début des travaux en 2025) et Crespin (début des travaux en 2026) ;

- Suivi du chantier de plantation des « micro-forêts » pédagogiques sur Quarouble Crespin et Quiévrechain avec un nouveau temps d'animation pédagogique de 12 classes au printemps ;
- Via une enveloppe dédiée à l'accompagnement de projets communaux agissant en faveur de l'adaptation au changement climatique, la promotion de la biodiversité et le renforcement du stockage de carbone, la CAVM a accompagné 7 projets dont des végétalisations de cours d'écoles, désimperméabilisations de voiries et places publiques, plantations d'arbres et végétalisations ;
- Délibération sur la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale avec le PNRSE ;
- Finalisation de l'étude du schéma stratégique de renaturation avec élaboration d'une stratégie à court, moyen et long terme sur le renforcement de la biodiversité, le traitement des îlots de chaleur et le stockage carbone, qui sera validée en 2026 ;
- En lien avec ces stratégies liées à la biodiversité mais aussi avec l'augmentation des allergies au pollens accentuée par le changement climatique, la CAVM a installé 4 capteurs de pollens permettant de suivre son évolution ;
- Renouvellement de la campagne annuelle Plantons le décor saison 2025, avec une livraison des plants en novembre à Onnaing.

Réaliser des aménagements plus vertueux

- Précision de l'approche « transition écologique » au sein du Contrat Quartiers 2030, en lien avec le Conseil Régional, pour une prise en compte transversale au sein des projets financés (mobilités durables, réemploi, économies d'énergies, ...) et par les opérateurs du territoire ;
- Dans le cadre du soutien financier apporté par Valenciennes Métropole aux communes sur la végétalisation des cours d'école et dans le cadre de la feuille de route sur l'égalité, est évoqué la thématique de la végétalisation avec la thématique des cours d'écoles non-genrées en alertant les communes sur cet intérêt. En effet, un espace renaturé avec du relief, est généralement un espace favorisant les usages de toutes et tous ;
- Poursuite des aménagements apportant plus de végétalisation en ville sur les quartiers en renouvellement urbain ;

Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité

- Poursuite de l'étude du schéma directeur stratégique du cycle global de l'eau, outil de planification d'aide à la décision stratégique, organisationnelle, technique, opérationnelle et financière concernant la politique globale de l'eau à mener par la Collectivité pour réussir la transition écologique. Il s'agit ici d'écrire l'histoire de l'« eau du futur » sur le territoire de la CAVM, par une vision à long terme des 75 prochaines années soit un objectif stratégique « Eau2100 ».
- Travaux de lutte contre les fuites d'eau potable pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable ;
- Extension du réseau d'eau brute (eau non conventionnelle) pour alimenter des industriels en lieu et place de leur consommation d'eau potable pour baisser la tension sur la ressource ;
- Poursuite de la mise en œuvre de l'appel à projets Paiements pour Services Environnementaux « Elevage à l'herbe » lancé par l'Agence de l'Eau en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Signature le 03 juillet 2025 et mise en œuvre du Contrat d'action pour la ressource en eau (CARE) sur le périmètre Scarpe aval sud ;
- Aménagement de stationnement perméable sur les quartiers en renouvellement urbain ;
- Démarrage des travaux de l'avenue Salengro à Famars : projet vitrine de gestion intégrée des eaux pluviales : déconnexion complète des surfaces imperméabilisées des réseaux d'assainissement. Projet 100% infiltration.

Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi

- Organisation de deux ateliers « Bourse aux ressources » en 2025, permettant de réunir des

entreprises et associations de domaines variées, d'évoquer les synergies permettant de valoriser les ressources, créer des coopérations locales concrètes, renforcer la résilience économique et écologique de notre territoire, investissement dans une plateforme dédiée pour animer la démarche

- Lauréat d'un projet Européen avec la Communauté d'agglomération Maubeuge Val de Sambre et l'Intercommunal de Développement Economique et D'Aménagement (Mons) sur l'écologie industrielle territoriale transfrontalière (Transynergies)
- Dépôt d'un projet Européen expérimental sur l'économie de l'accès et du partage
- Recrutement d'une chargée de mission Innovation et mise en place d'un parcours d'accompagnement des entreprises sur l'Ecoconception
- Poursuite de la convention pluriannuelle avec la Maison du Vélo de Valenciennes, notamment sur la récupération et la réparation de vélos en vue de leur revente dans le cadre d'un dispositif d'insertion professionnelle ;
- Prise en main du référentiel « Economie Circulaire » de l'ADEME dans le cadre de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique, et édition d'un plan d'actions.
- Suivi des différents étapes d'élaboration du PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) établi par le SIAVED.

En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivité, l'animation et l'éducation :

Animer le Plan Climat Air Energie Territorial

- Poursuite de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique et animation du programme d'actions en transversalité inter-services-;
- Définition d'une stratégie de mise en place de temps inspirants à destination des élus et mise en place de différents temps (conférence des maires, climate sense, ciné débat Uni-vert sport, groupe de travail sur la mise en récits) ;
- Finalisation de la stratégie de mise en récits de la transition écologique du territoire ;
- Animation de l'appel à projet Transition Ecologique et accompagnement de 6 projets ;
- Lauréat du dispositif GEAR UP, permettant la mise en place de groupes de dialogues citoyens/élus dans le but de co-construire des projets de transition écologique ;
- Lancement du programme Ecopousse sur l'année scolaire 2025-2026 permettant de réaliser des ateliers liés à la transition écologique dans 125 classes du territoire (3 ateliers par classe), avec des associations locales formées à l'animation de ce programme ;
- Accompagner en communication les projets développés par le Plan Climat : création de vidéos et podcast, post réseaux sociaux, pages dédiées dans le magazine institutionnel... ;
- Actualisation des contenus et pages dédiées au Plan Climat sur le site internet CAVM ;

Faire preuve d'exemplarité

- Dans le cadre du plan de sobriété interne de la CAVM - écriture d'une série d'actions à mettre en œuvre pour instaurer une dynamique interne sous la forme d'une campagne d'animation visant à sensibiliser, outiller et faire des collaborateurs des alliés de la transition écologique ;
- Finalisation du nouveau bilan carbone Patrimoine et Compétences de la CAVM avec plan d'action associé ;
- Poursuite du partenariat avec ATMO en matière de suivi de la qualité de l'air.

Rendre chaque manifestation éco-responsable

- Pour le théâtre d'Anzin: impression de la totalité des plaquettes en papier recyclé, opération de communication sur le territoire en triporteur, utilisation de gourdes et éco-cup pour les artistes et les équipes (plus de bouteille en plastique), prestataire de catering (restauration) choisi sur critères éco-responsables : circuits courts, bio, producteur locaux, menus composés avec les

produits de saisons, pas ou peu de gaspillage demandé ;

- Mise en place de résidences mission (intervention d'artistes et journalistes) sur le thème de la transition écologique et en lien avec la Mise en Récits ;
- Dans le cadre des rendez-vous de l'attractivité de la direction culture et tourisme, volonté des opérateurs culturels et touristiques soutenus par Valenciennes Métropole de bénéficier d'un accompagnement au sujet de la transition écologique de leurs pratiques ;
- Dans le cadre de la feuille de route commune entre le PCAET et le plan d'actions égalité, il est prévu de publier un guide commun des évènements responsables, prenant en compte à la fois la dimension environnementale et la dimension respect de l'égalité, et de l'animer ;
- Développement de l'achat de goodies dans une logique éco-responsable (eco-cup, réducteur d'eau, ...).

Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes

- Poursuite de la labellisation éco-défis avec accompagnement de 20 commerçants et artisans engagés, promotion du dispositif et de leur engagement avec la CCI et CMA, notamment lors de la nuit du commerce (vidéo de présentation, remise de diplôme et trophées) ;
- Poursuite des échanges avec le réseau régional COM'EIT sur la montée en compétences en termes d'écologie industrielle et territoriale ;
- En lien avec l'axe déchets, les actions déjà cité de projet européen d'écologie industrielle territoriale, ainsi que le programme d'accompagnement à l'écoconception participent cet axe.

Sensibiliser, former et accompagner l'éco-citoyenneté

- Participation à l'organisation et présence de la CAVM sur des manifestations (Place au vélo à Valenciennes, Rallye des transitions « Explorons Demain », forum des économies d'énergie à Fresnes sur Escaut...) ;
- Ecriture de l'histoire de la mise en récit de la transition écologique du territoire et définition d'une stratégie permettant de raconter, rendre visible ce qui se passe et ceux qui font pour rendre acteur chacun d'entre nous là où il se trouve ;
- Lancement des projets Gear Up et EcoCO2 tels qu'évoqué dans l'axe « Animer le Plan Climat » ;
- Soutien et accompagnement de 6 projets réunissant 13 structures.

Les principaux éléments prévus pour 2026

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

Rénover le parc de logements

- Poursuite des démarches de création de la maison de l'habitat et des transitions ;
- Renforcement des interventions et des financements en faveur de la rénovation énergétique des logements sociaux (individuels et collectifs) logements privés notamment à destination des ménages les plus précaires. Près de 1 000 logements sociaux sont prévus en réhabilitation thermique ainsi que les principales copropriétés dégradées du territoire ;
- Poursuite du Pacte Territorial avec l'Etat et l'ANAH afin de pérenniser l'Espace Conseil France Renov' et de massifier l'information, le conseil et l'accompagnement de l'ensemble des habitants et propriétaires du territoire en matière de rénovation énergétique ;
- Mise en place d'un marché d'accompagnement sur l'ensemble du territoire permettant à tous les ménages de bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour la réhabilitation de leur bien ;
- Mise en place d'un dispositif expérimental avec les communes d'Anzin et Valenciennes permettant de poursuivre, entre autres objectifs, la réhabilitation thermique des logements de l'ancien périmètre de l'OPAH-RU Bleuse Borne / Faubourg de Lille qui s'est achevée en septembre 2025.

Sobriété énergétique des entreprises

- Poursuite de l'accompagnement mené par Pôle Energie pour accompagner les entreprises dans leur décarbonation ;
- Organisation de nouvelles Bourse aux ressources, en lien avec le projet transfrontalier Transynergies ;

Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs

- Poursuite des suivis énergétiques des communes ;
- Maintien et poursuite des actions de sobriété énergétique au sein du siège de l'agglomération ;
- Poursuite des travaux de rénovation énergétique en cours ;
- Poursuite du Fond Energie Carbone permettant de soutenir financièrement les communes pour du bilan carbone, des audits bâtiments et éclairages public, de la ventilation double flux et travaux d'énergies renouvelables.

Développer les réseaux de chaleur

- Commercialisation et préparation des travaux du réseau de chaleur structurant du territoire.

Augmenter la production d'énergies renouvelables

- Mise à jour du cadastre solaire avec de nouvelles fonctionnalités ;
- Poursuite du Fond Energie Carbone permettant de soutenir financièrement les communes pour leur travaux d'énergies renouvelables ;
- Poursuite des démarches permettant de faire émerger les projets de centrales solaires au sol en cours, et également ombrriebres de parking.

En matière de mobilité durable :

Accélérer le développement des usages du vélo

- Finalisation de la définition des programmes d'aménagement des 4 premiers itinéraires cyclables structurants définis dans le Plan Vélo de Valenciennes Métropole ;
- Poursuite de la réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre des opérations urbaines ou de requalification de voirie portées ou soutenues par Valenciennes Métropole tels que les pistes ou bandes cyclables ;

- Poursuite du développement de l'offre de stationnement, notamment sécurisé conformément aux ambitions du Plan de Mobilité 2024-2034 ;
- Organisation de la quatrième édition de l'événement Place aux Vélos ;
- Renouvellement de la convention avec l'association droit au vélo (ADAV) et poursuite du partenariat avec la Maison du Vélo ;
- Partenariat dans le cadre du « Challenge de l'écomobilité scolaire » avec le Centre de Ressource en Ecomobilité (CREM) ;
- Porter une attention particulière à la mise en place de pistes cyclables lors des projets de requalification, extension et réhabilitations des zones d'activités.
- Maintien de l'aide à l'achat de vélos.

Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal

- Mise en œuvre des actions du Plan de Mobilité 2024-2034 du Valenciennois par le SIMOUV ;
- Poursuite du développement du réseau de hubs de mobilité et des services proposés (covoiturage, autopartage...)
- Poursuite du développement du pôle de mobilité de l'Entrée Nord en lien avec la station de tram « Dutemple » (stationnement, covoiturage, autopartage, stationnement vélo, connexion aux pistes cyclables du secteur).

Optimiser la gestion des flux logistiques et du « dernier kilomètre »

- Poursuite de la mise en œuvre du plan d'action de la Charte d'engagement en faveur de la logistique urbaine avec l'appui du programme national InTerLUD+,
- Promotion des solutions et expérimentations mises en œuvre sur la cyclologistique et la gestion des aires de livraison.

Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité

- Préparation du déploiement de nouvelles bornes suite à la procédure de concession de service pour le déploiement du réseau de bornes de recharge dans l'espace public ;
- Poursuite de la stratégie de transition énergétique du parc de bus du réseau Transvilles.

Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat

- Suite à l'analyse des données issues du réseau de micro-capteurs pour approfondir la connaissance de la qualité de l'air du territoire, partages et échanges pour esquisser des actions à mener.

En matière d'actions liée au « Mieux vivre sur le territoire » :

Développer une alimentation durable sur le territoire

- Poursuite de l'accompagnement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage sur la mise en œuvre du PAT (étude territoriale sur le système alimentaire de Valenciennes Métropole, appui à la définition de la stratégie pour la mise en place d'un système alimentaire durable et territorial) ;
- Validation de la stratégie et du plan d'actions du PAT *Mangeons local !* ;
- Renouvellement de l'accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO avec élargissement des interventions envers les structures sociales et entreprises (accompagnement sur les marchés, formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;
- Accompagnement des communes dans l'obtention du label « Ici je mange local » et « Territoire Bio Engagé » ;
- Poursuite du portage du dispositif « Vivons en Forme » pour l'intervention de diététicien.nes dans les écoles et la promotion de l'alimentation équilibrée ;
- Accompagnement des épiceries et associations d'aide alimentaire sur l'approvisionnement ;

- Suivi convention avec la Chambre d'agriculture Nord-pas-de-Calais pour utiliser l'outil Oùacheterlocal ;
- Lancement d'une étude sur la restauration collective ;
- Suivi d'un projet pilote : Archipel Nourricier (CCAS de Fresnes-sur-Escaut) et installation d'un maraîcher sur un terrain du CCAS ;
- Poursuite de l'accompagnement du projet de ferme urbaine sur le quartier de la Bleuse Borne à Anzin ;
- Suivi des demandes pour l'aide à l'installation agricole ;
- Mise en place d'une signalétique pour les exploitations en vente directe ;
- Suivi de l'accompagnement à la structuration de collectifs d'agriculteurs visant à faire financer leurs actions via le fonds de compensation agricole collectif ;
- Poursuite du portage du dispositif « Vivons en Forme » pour l'intervention de diététicien.nes dans les écoles et la promotion de l'alimentation équilibrée ;

Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone

- Renouvellement du partenariat avec l'association des Planteurs Volontaires et réalisation de plusieurs chantiers de plantation de haies en milieu agricole ;
- Plantation de haies pour lutter contre le ruissellement agricole ;
- Après inauguration en 2023, poursuite de l'accompagnement du projet de ferme urbaine sur le quartier de la Bleuse Borne à Anzin ;
- Maintien des PSE (Paiements pour Services Environnementaux) élevage à l'herbe en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Déploiement de nouveaux PSE ;
- Développement d'une stratégie foncière (baux environnementaux, achat de foncier, installation ...) ;
- Financement d'action de collectifs pour de l'achat de matériel et de l'accompagnement sur la réduction de l'usage d'intrants.

Promouvoir les espaces verts et la biodiversité

- Lancement de nouvelles études pour améliorer la continuité écologique notamment le long de l'Aunelle et de l'Hogneau ;
- Suivi de l'étude pré-opérationnelle d'aménagement de cœur de nature au droit de 5 sites naturels propriétés de Valenciennes Métropole : Fosse St Pierre, Grandes Prairies, Bois St Landelin, Marais de l'Epaix, Marais des Viviers ;
- Participation à la mise en œuvre du plan de gestion intégrateur du site RAMSAR « Vallée de la Scarpe et de l'Escaut » ;
- Réflexion sur la mise en œuvre d'actions envers les propriétaires (privés et publics) de parcelles en zone humide pour les préserver et les restaurer (AAP ? recherche de partenariat possibles ?)
- Atlas de la Biodiversité Communale, lancement des études opérationnelles

Réaliser des aménagements plus vertueux

- Réaliser 3 ou 4 cas d'études en réalité augmentée et en réel dans le cadre de projets nationaux et transfrontaliers liés à la renaturation, végétalisation d'espaces publics (scénarios immersifs : exemple de parc dans un quartier résidentiel à restaurer / jardin public sous-utilisé / bords de voirie / cours d'école).
- Tenir compte des enjeux du schéma stratégique de renaturation et revégétalisation pour l'adaptation au changement climatique, dans les opérations d'aménagement.

Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la

vulnérabilité

- Travaux de lutte contre les fuites d'eau potable pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable ;
- Extension du réseau d'eau brute (eau non conventionnelle) pour alimenter des industriels en lieu et place de leur consommation d'eau potable pour baisser la tension sur la ressource ;
- Poursuite de la mise en œuvre de l'appel à projets Paiements pour Services Environnementaux « Elevage à l'herbe » lancé par l'Agence de l'Eau en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Mise en œuvre du Contrat d'action pour la ressource en eau (CARE) sur le périmètre Scarpe aval sud ;
- Lancement d'une étude de délimitation des aires d'alimentation de captage (AAC) pour les champs captant de Fresnes-sur-Escaut, Vicq/Quarouble, Thiant, Bouchain et Paillencourt ;
- Lancement d'une étude d'élaboration du Diagnostic Territorial Multi-Pression (DTMP) et proposition d'un plan d'action pour les 5 aires d'alimentation de captage pour les champs captant de Fresnes-sur-Escaut, Vicq/Quarouble, Thiant, Bouchain et Paillencourt ;
- Elaboration du Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux destinée à la consommation humaine (PGSSE) pour l'ensemble des installations d'eau potable propriété de la CAVM ;
- Elaboration du Plan inter Communal de Sauvegarde (PiCS), en complément des PCS des communes ;
- Aménagement de stationnement perméable sur les quartiers en renouvellement urbain.

Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi

- Organisation de nouvelles « Bourse aux ressources », en lien avec le projet transfrontalier Transynergies ;
- Finalisation par le SIAVED du PLPDMA, suivi par Valenciennes Métropole ;
- Participation au projet européen d'expérimentation de l'économie de l'accès et du partage pour proposer des solutions en la matière sur le territoire.

En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivité, l'animation et l'éducation :

Animer le Plan Climat Air Energie Territorial

- Poursuite de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique avec animation d'un programme d'actions ;
- Définition et animation d'une stratégie de temps inspirants à destination des élus autour de la mise en place de 3 - 4 RDV ;
- Lancer et animer les premiers outils développés pour l'animation de la mise en récits en commençant par un recueil de nouvelles ;
- Animation de l'appel à projet Transition Ecologique ;
- Accompagnement, soutien et animation d'un réseau d'acteur de la transition écologique sur le territoire ;
- Initiation des projets innovants et expérimentaux ;
- Développer les liens avec le Contrat Quartiers 2030 pour travailler la transition écologique en approche transversale aux projets mis en place dans les quartiers prioritaires ;
- Poursuivre et développer la communication engagée sur le Plan Climat et la transition écologique notamment autour de la mise en récit ;
- Réfléchir à de nouveaux axes et actions de communication : vidéos pédagogiques sur des sujets ciblés, post réseaux sociaux sur initiatives locales dans les communes

Faire preuve d'exemplarité

- Dans le cadre du plan de sobriété interne de la CAVM, initier d'une dynamique interne sous la forme d'une campagne d'animation visant à sensibiliser, outiller et faire des collaborateurs des alliés de la transition écologique ;
- Animation d'un plan d'action issu d'atteinte des objectifs du bilan carbone de la CAVM finalisé en 2025 ;
- Poursuite du partenariat avec ATMO en matière de suivi de la qualité de l'air.

Rendre chaque manifestation éco-responsable

- Respecter et prendre en compte un maximum de recommandation issu du guide des manifestations éco responsable pour tous les temps et animations de la CAVM, diffuser ce guide ;
- Accueil de résidences mission (intervention d'artistes et journalistes) sur le thème de la transition écologique et en lien avec la Mise en Récits
- Poursuivre le choix de goodies éco responsables
- Intégrer une dimension éco-responsable lors de la définition d'un évènement, ex mobilier avec matériaux recyclés....
- Dans le cadre des rendez-vous de l'attractivité de la direction culture et tourisme de Valenciennes Métropole, lancement du cycle de formations sur la transition écologique des opérateurs culturels et touristiques soutenus par Valenciennes Métropole.

Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes

- Poursuite de la labellisation éco-défis avec 20 nouveaux commerçants et artisans et promotion du dispositif avec la CCI et CMA ;
- Poursuite des échanges avec le réseau régional COM'EIT sur la montée en compétences en termes d'écologie industrielle et territoriale ;
- Poursuite du projet transfrontalier d'écologie industrielle et territoriale ;
- Poursuite de l'accompagnement à l'écoconception.

Sensibiliser, former et accompagner l'éco-citoyenneté

- Préparer l'organisation et présence de la CAVM sur des manifestations (Place au vélo, Rallye des transitions « Explorons Demain », forum des économies d'énergie...) pour la première moitié du mandat 2026 - 2032 ;
- Lancement de la mise en récits du territoire / Développement des outils validés par la feuille de route et animation de ces derniers (Quiz interactif, jeux narratifs scolaire, animations sur les manifestations...) ;
- Développement d'évènementiels ou animations terrain lors de semaines et journées nationales en lien avec la transition écologique, et réflexion sur des goodies responsables (voir évènements sans goodies) ;
- Animation des projets Gear Up et EcoCO2 ;
- Soutien et accompagnement de projets s'inscrivant dans des dynamiques collectives ;
- Résidences-missions 2025/26 : des synergies seront encouragées entre les résidences-mission et le service en charge de la coordination des projets citoyens de transition écologique, favorisant ainsi une approche transversale et participative de la transition écologique sur le territoire. La résidence d'éducation aux médias, à travers du médium choisi (journalisme de solution par exemple) qui sera animée par Hélène Goutany a été pré-identifiée à cet effet.

Synthèse des actions à mener par Valenciennes Métropole dans le cadre du PCAET

Les actions dont le numéro est contenu dans une case de couleur grise, sont des actions qui ont été ajoutées après l'adoption du PCAET, de par leur pertinence.

N° d'action	Intitulé de l'action	Action engagée	Action à mener
I. Sobriété et autonomie énergétique			
I.1-Rénover le parc de logements privés et promouvoir la performance			
9	Etude de préfiguration en vue de la création d'une Maison de l'Habitat et de la Transition Ecologique	X	
1	Réhabilitation thermique du parc privé ancien et actions de lutte contre la précarité énergétique (dont dispositif Bounti, OPAH)	X	
8	Information et sensibilisation des habitants par l'Espace Info Energie	X	
I.2-Rénover le parc de logements sociaux			
2	Aides à la réhabilitation du parc social	X	
3	Rénovation des logements locatifs sociaux, et notamment des quartiers NPNRU et cités minières et des logements privés sur le secteur Bleuse Borne Faubourg de Lille	X	
I.3-Sobriété énergétique des entreprises et sensibilisation du territoire à la dynamique REV3			
118	Industrie décarbonnée	X	
13	Organisation d'un événement sur le sujet de l'énergie, dans le cadre de REV3		X
21	Sensibilisation du secteur tertiaire aux économies d'énergie		X
I.4-Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs			
20	Rénovation énergétique des bâtiments publics	X	
16	Rénovation des éclairages publics dans les communes et établissements publics	X	
I.5-Développer les réseaux de chaleur			
146	Etude stratégique sur les réseaux de chaleur structurants	X	
24	Démarche de déploiement des réseaux de chaleur sur le territoire	X	
I.6-Augmenter la production d'énergies renouvelables			
0	Etude de préfiguration énergétique locale	X	
31	Actions de Valenciennes Métropole en faveur des EnR	X	
31bis	Cadastre solaire	X	
33	Promotion du développement des gaz verts ou décarbonnés	X	

N° d'action	Intitulé de l'action	Action engagée	Action à mener
29	Installation d'une chaudière bois sur la commune d'Anzin	X	
II. Mobilité durable			
II.1-Accélérer le développement des usages du vélo			
46	Actions à destination des habitants pour développer l'usage du vélo et de la trottinette (dont aide au vélo)	X	
47	Réalisation d'aménagements cyclables sur le territoire	X	
II.2-Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal			
148	Expérimenter des solutions innovantes - programme mobimix et création de MobiHub	X	
40	Réalisation d'aires de covoiturage sur le territoire	X	
42	Promotion de la plateforme régionale Pass Pass covoiturage	X	
II.3-Optimiser la gestion des flux logistiques et du "dernier kilomètre"			
150	Optimiser la logistique urbaine	X	
II.4-Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité			
61	Acquisition de véhicules électriques et installation de bornes de recharge	X	
63	Installation de bornes publiques supplémentaires et promotion du service de charge Pass Pass Electrique	X	
151	Réflexions sur l'opportunité de création de station(s) GNV	X	
II.5-Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat			
36	Développement des visioconférences et mise en place du télétravail, Valenciennes Métropole	X	
49	Incitation des salariés à recourir aux modes doux	X	
64	Remise en navigation du canal Condé-Pommeroeul	X	
166	Réouverture de ligne ferroviaire Valenciennes-Mons		X
167	Sensibilisation à la qualité de l'air et préfiguration des ZFE-m	X	
III. Mieux vivre sur le territoire demain			
III.1-Développer une alimentation durable sur le territoire			
71	Projet Alimentaire Territorial (PAT)	X	
68	Développement de l'introduction de produits locaux et biologiques dans divers établissements	X	
III.2-Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone			
70	Développement de l'agriculture urbaine dans les quartiers en renouvellement urbain	X	
87	Lutte contre l'artificialisation des sols par le respect des comptes fonciers communaux indiqués au PLUi	X	
81	Actions menées par des collectivités pour développer le stockage carbone (renaturation)	X	
168	Appel à projets de l'Agence de l'Eau pour Paiements pour Services Environnementaux "élevage à l'herbe"	X	
III.3-Promouvoir les espaces verts et favoriser la biodiversité			

N° d'action	Intitulé de l'action	Action engagée	Action à mener
155	Promouvoir la gestion différenciée et accompagner les communes dans la gestion "zéro-phyto" de leurs espaces verts	X	
169	Opération restauration de saules têtards	X	
III.4-Réaliser des aménagements plus vertueux			
105	Réalisation d'opérations communautaires exemplaires (aménagements)	X	
83	Développement des espaces verts en milieu urbain	X	
III.5-Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité			
90	Aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie	X	
158	Actions de réduction du risque inondation, érosion, ruissellement	X	
III.6-Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi			
96	Transformation du service public de prévention et de gestion des déchets en une mission de préservation des ressources du territoire	X	
97	Développement de la réutilisation des matériaux issus des démolitions du NPNRU dans les nouvelles constructions et aménagements d'espaces publics		X

IV. Exemplarité des collectivités, animation du territoire et éducation

IV.1-Animer le Plan Climat Air Energie Territorial

102	Structuration et amplification de la communication autour du PCAET	X	
103	Organisation d'un évènement annuel regroupant les acteurs du PCAET	X	
104	Engagement de Valenciennes Métropole dans le programme Territoire Engagé Transition Ecologique	X	
122	Mise en place d'outils facilitant le passage à l'acte	X	
123	Organisation de visites inspirantes	X	

IV.2-Faire preuve d'exemplarité

106	Généralisation des clauses environnementales dans les appels d'offres		X
107	Formation des agents à agir en faveur de la transition écologique	X	
113	Intégration du Plan Climat Air Energie dans les appels à projets de Valenciennes Métropole		X
101	Accompagnement des communes en qualité de l'air intérieur		X
35	Actions de Valenciennes Métropole pour limiter l'impact écologique du numérique	X	
165	Plan de sobriété énergétique de la CAVM	X	

IV.3-Rendre chaque manifestation éco-responsable

109	Mise en place d'une charte "manifestations éco-responsables" à destination des opérateurs culturels et des clubs sportifs	X	
110	Eco-conception des événements dont Valenciennes Métropole est organisatrice	X	

161	Développer un tourisme d'affaire durable et accompagner vers des labellisations		X
IV.4-Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes			
114	Mise en place d'une éco-conditionnalité des aides aux entreprises		X
120	Essaimage de l'Ecologie Industrielle et territoriale	X	
IV.5-Sensibiliser, former et accompagner l'eco-citoyenneté			
125	Création d'un appel à projets transition écologique à destination des habitants et des associations	X	
160	Mise en place d'une éco-conditionnalité des aides ou d'une incitativité aux associations		X
138	Promotion de l'éco-citoyenneté par le Conseil de développement de Valenciennes Métropole	X	

De façon plus générale, Valenciennes Métropole s'engage à :

- Agir en faveur du climat et de la qualité de l'air en coordonnant le Plan Climat-Air-Energie Territorial 2020-2026 et en mettant en œuvre les actions relevant de ses compétences
- Faire levier pour augmenter le rythme de réhabilitation thermique du parc ancien et lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne via ses politiques de l'habitat
- Informer et sensibiliser les habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Info-Energie
- Promouvoir la transition écologique envers les entreprises et les aider dans leur décarbonation
- Accompagner les communes du territoire dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage)
- Réduire la quantité de déchets produits sur le territoire en définissant un nouveau Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA), et rationaliser la collecte des déchets ménagers en optimisant le niveau de service et en diminuant les émissions de gaz à effet de serre ».
- Développer des réseaux de Chaleur Urbain à partir de la récupération d'énergie fatale d'industriels ou de Syndicats dont l'agglomération est membre, et ce en collaboration avec les territoires voisins
- Accompagner le développement des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce et partagée en accompagnant les actions du Plan de Mobilité sur le développement des services dans les Hubs de mobilité, sur la logistique du dernier kilomètre en lien avec le programme national InTerLUD, sur la pratique du vélo avec l'aide à l'acquisition (poursuite du dispositif engagé par Valenciennes Métropole depuis 2020) et le renforcement du maillage cyclable (mise en œuvre du Plan Vélo validé en 2023, création d'une boucle cyclotouristique et de pistes cyclables dans les opérations de requalification urbaine et d'aménagement des parcs d'activités).
- Poursuivre la Transition énergétique des véhicules par le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques. La flotte des véhicules de Valenciennes Métropole a été renouvelée en mode électrique et hybride. Une transition a également été menée sur la motorisation des bus via le recours au biogaz.
- Mettre en œuvre le Projet Alimentaire Territorial avec pour objectif de favoriser les circuits courts, la résilience alimentaire et une agriculture durable.
- Soutenir une économie locale innovante et responsable notamment en développant l'économie sociale et solidaire, l'introduction de produits locaux et bio en restauration collective
- Poursuivre la mise en œuvre d'actions en vue de prévenir les risques de ruissellement et d'inondation par débordement de cours d'eau, poursuivre les actions permettant la préservation de la ressource en eau en lien avec la transition écologique.
- Favoriser la Renaturation et revégétalisation pour l'adaptation au changement climatique, la promotion de la biodiversité et le renforcement du stockage carbone

- Poursuivre ses actions en matière de sobriété du numérique tel que celles déjà réalisées : sensibilisations à la sobriété du numérique réalisées en interne, ateliers de tri du numérique, recyclage du matériel en fin de vie, mises en veille, copieurs par défaut en noir et blanc et recto verso, mutualisation des serveurs et recours au data center alimenté par de la géothermie...

Concernant la responsabilisation interne de la collectivité, plusieurs actions ont été menées de 2021, à 2025 par la mise en place d'une gouvernance au travers d'un comité de la Transition écologique et du Plan Climat en faveur du développement durable, par la création de groupes de travail thématiques permettant d'aboutir à un plan de sobriété, par l'engagement de la CAVM dans la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique. Valenciennes Métropole souhaite poursuivre les actions engagées pour faciliter le changement de comportement des agents en faveur d'une mobilité alternative, de la réduction et du tri des déchets, de la maîtrise de l'énergie et la poursuite de la dématérialisation, et pour infuser au maximum la transition écologique dans tous les domaines de compétences.

Annexes : les principaux éléments ayant marqué les années précédentes

Les principaux éléments ayant marqué l'année 2021

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

- Lancement d'une étude stratégique liée au portage des projets de réseaux de chaleur afin de pouvoir les faire émerger ;
- Lancement de la réalisation d'un schéma de développement du solaire photovoltaïque et thermique sur le territoire avec un séminaire associé ;
- Lancement de la réalisation d'un cadastre solaire sur les 35 communes ;
- Lancement de la réalisation d'un schéma de développement de l'éolien sur le territoire ;
- Lancement d'une étude de préfiguration de la future Maison de l'habitat et des transitions ;
- Information et sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov ;
- Accompagnement des communes du territoire dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) via le service de conseiller en énergie partagé et le recrutement d'un économie de flux visant à suivre les consommations des bâtiments de l'agglomération et programmer leur rénovation.



En matière de mobilité durable :

- Renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos, de vélos électriques et de trottinettes électriques, avec plus de 300 dossiers financés ;
- Suivi du parc de bornes de recharges pour véhicules électriques notamment en lien avec le réseau Pass Pass électrique ;
- Participation au programme européen «Mobi-Mix» visant à expérimenter des hubs de mobilité ;
- Conventionnement avec l'association droit au vélo (ADAV).



En matière d'actions liées au « Mieux vivre sur le territoire » :

- Accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO (accompagnement sur les marchés, formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;
- Lancement des projets d'agriculture urbaine suite à la réponse favorable à l'appel à projet de l'ANRU et l'identification des porteurs de projet, avancée sur la sécurisation financière et programmatique ;
- Signature de la convention de partenariat avec le Parc Naturel Scarpe Escaut pour l'accompagnement des communes à la gestion différenciée ;
- Signature de la convention avec Espaces Naturels Régionaux pour la promotion, l'animation, l'assistance technique de l'opération « Plantons le décor » ;
- Développement des composteurs de quartier sur les communes de Valenciennes, Onnaing et Saint-Saulve ;
- Etude sur la mise en place du tri à la source des biodéchets, lancement d'un AMI auprès des 35 communes ;
- Accompagnement des ateliers de l'air et d'un circuit de l'air au quartier Dutemple de Valenciennes mené par Atmo en partenariat avec l'ARS et la CAVM ;
- Renouvellement de la convention annuelle avec l'association ATMO ;
- Soutien dans le cadre de l'appel à projets ESS au projet « Les Déchaînés du bocal » visant à mettre en place une filière de réemploi de bocaux en verre



En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation :

- Engagement de Valenciennes Métropole dans le programme d'accompagnement Territoire Engagé Transition Ecologique, recrutement d'un conseiller dédié et lancement de la démarche ;
- Organisation de visites inspirantes à destination des élus et techniciens des communes, premières visites réalisées sur le thème des déchets et sur l'éolien ;
- Création d'un Appel à Projet Permanent dédié aux projets de transition écologique par des associations et groupes de citoyens et financement de projets ;
- Sensibilisation en milieu scolaire sur la thématique du gaspillage alimentaire ;
- Réalisation d'atelier sur le zéro déchet, 400 participants tout sujets confondus ;
- Lancement d'une réunion mensuelle sur le compostage dont l'objectif est de répondre aux interrogations et de donner les bonnes pratiques.



Les principaux éléments ayant marqué l'année 2022

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

- Finalisation des schémas de développement Eolien et Solaire et leur approbation ;
- Mise en ligne du cadastre solaire sur les 35 communes et la communication associée ;
- Finalisation de l'étude de préfiguration de la future Maison de l'habitat et des transitions ;
- Lancement de la réalisation d'un Schéma Directeur des Réseaux de Chaleur Urbains ;
- Transfert de la compétence Réseaux de Chaleur Urbains ;
- Transfert de la compétence liés à l'aménagement exploitation des installations d'énergie renouvelable : prise de participation ;
- Lancement de la révision du Plan Local de l'Habitat ;
- Création des Déjeuners de la décarbonation à destination principalement des entreprises avec un premier atelier réalisé ;
- Information et sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov ;
- Accompagnement des communes du territoire dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) via le service de conseiller en énergie partagé, ainsi que la réalisation de plusieurs audits énergétiques sur les bâtiments de l'agglomération ;
- Lancement d'un « club énergie », organisé par Valenciennes Métropole, dont le principe est d'organiser des évènements, ouverts à l'ensemble des communes de l'agglomération, sous formes de réunions, d'échanges et de visites de site sur le thème de l'énergie en lien avec le patrimoine public ;
- Adhésion au cd2e, centre de déploiement de l'éco-transition dans les entreprises et les territoires



En matière de mobilité durable :

- Renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos, de vélos électriques et de trottinettes électriques, avec plus de 600 dossiers financés ;
- Lancement du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour véhicules électriques ;
- Déploiement en cours de 8 nouvelles bornes de recharge ;

- Création de deux hubs de mobilité dans le cadre du projet européen Mobi-Mix ;
- Définition d'une première cartographie des itinéraires structurants du schéma cyclable de l'agglomération ;
- Participation à un programme national InTerLUD sur la logistique du dernier kilomètre ;
- Renouvellement de la convention avec l'association droit au vélo (ADAV).



En matière d'actions liées au « Mieux vivre sur le territoire » :

- Renouvellement de l'accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO (accompagnement sur les marchés, formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;
- Poursuite des projets d'agriculture urbaine, suite aux études de sols, travail avec les opérateurs pour (re)dimensionner les projets, recherche de financement complémentaire, démarrage opérationnel des opérations ;
- Renouvellement de l'opération Plantons le décor en partenariat avec ENRx ;
- Renouvellement du partenariat avec le PNRSE à propos de la promotion de la gestion différenciée ;
- Consultation pour la réalisation d'un schéma stratégique de renaturation pour le territoire de Valenciennes Métropole visant à renforcer le stockage carbone, préserver la biodiversité et réduire les effets d'îlots de chaleur ;
- Etude de hiérarchisation sur l'ensemble des friches du territoire avec identification de 15 friches prioritaires d'intervention, dont 2 friches fléchées pour de la renaturation à Artres et Crespin ;
- Rencontre des communes sur le Zéro Artificialisation Nette, sensibilisation sur les enjeux de réduction de consommation foncière et identification éventuelle de zones urbanisables à supprimer pour s'inscrire dans cet objectif ;
- Accompagnement à l'animation du rallye découverte des transitions organisé par la Ville de Valenciennes ;
- Reprise par la CAVM du dispositif d'aide financière à l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie (action initiée par le SMAV) ;
- Candidature et sélection à l'appel à projets Paiements pour Services Environnementaux « Elevage à l'herbe » lancé par l'Agence de l'Eau en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Mise en service de la 3^{ème} usine de décarbonatation (par nanofiltration) sur le site de production d'eau potable de Vicq permettant ainsi aux consommateurs desservis d'avoir une eau totalement ou partiellement décarbonatée ;
- Lancement des travaux de plantation d'un boisement compensateur de plus de

deux hectares sur le site de l'Epaix sur la commune de Bruay-sur-l'Escaut (marché lancé en 2022 pour des travaux début d'année 2023) ;

- Mise en œuvre du plan de gestion des cours d'eau ;
- Poursuite du développement des sites de compostage partagé (Condé-sur-l'Escaut, Aulnoy-lez-Valenciennes, Valenciennes) ;
- Lancement de tests de tri à la source des déchets alimentaires dans un quartier d'Anzin et à Prouvy (poursuite en 2023) ;
- Distribution de 431 composteurs, 26 vermicomposteurs, 23 potagers composteurs, installation de 9 sites de composteurs partagés et 9 composteurs en établissements, expérimentation de collecte en porte à porte des déchets alimentaires sur les quartiers Dutemple et Chasse Royale, réalisation de 28 ateliers « z'héros déchets »
- Mise en place d'espace de collecte des objets ré-employables en déchetterie (4 déchetterie sur 6 équipée) pour favoriser le réemploi sur le territoire : plus de 50 tonnes collectées en 6 mois ;
- Concertation des élus sur l'avenir du service public de prévention et de gestion des déchets en vu du renouvellement du marché de collecte ;
- Renouvellement de la convention annuelle avec l'association ATMO ;
- Adhésion au S3PI (Secrétariat Permanent pour la Préservation des Pollutions et des risques Industriels du Hainaut-Cambrésis-Douaisis) pour 3 années (2022, 2023, 2024).



En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation :

- Réalisation du diagnostic Territoire Engagé Transition Ecologique à travers 7 ateliers regroupant les différents services de l'agglomération, et identification des actions prioritaires à mener ;
- Elaboration d'un plan de sobriété interne visant à réduire l'impact de l'activité du siège de Valenciennes Métropole sur les ressources en eau, en énergies et en matières premières ;
- Mise en place d'ateliers Fresque du Climat à destination des conseils municipaux des communes de la CAVM ;
- Poursuite des visites inspirantes à destination des élus et techniciens des communes, 3 visites réalisées sur les réseaux de chaleur, le solaire, et la méthanisation ;
- Essaimage de l'Ecologie Industrielle Territoriale via un partenariat avec le Pôle Synéo (organisation d'un évènement dédié, échanges avec les entreprises et mises en relations) ;
- Renouvellement de l'Appel à Projet Permanent dédié au soutien de projets de

transition écologique portés par des associations et groupes de citoyens (Association Curieux de Nature pour la réalisation de chantiers de plantation, installation de nichoirs ... / Association Espace Citoyen du Pays de Condé pour achat de matériel d'impression 3D visant à alimenter le repair-café et réparer davantage de produits / Association de Parents d'Elèves de l'école Notre Dame du Sacré Cœur pour la mise en place de râteliers vélo et organisation d'un challenge de la mobilité / Association GR'INSA de l'UPHF pour la récupération et réparation de vélos à louer aux étudiants / Association Uni-Vert Sport - organisation d'un village sport planète et sensibilisation d'écoles, marathons pour le climat.... ;

- Proposition de parcours pédagogiques aux écoles du territoire pour les sensibiliser au tri des déchets, au zéro déchet et au gaspillage alimentaire ;
- Poursuite du développement des repair café : accompagnement de 2 nouvelles structures.



Les principaux éléments ayant marqué l'année 2023

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

Rénover le parc de logements

- Poursuite des démarches de création de la maison de l'habitat et des transitions ;
- Finalisation du Plan Local de l'Habitat avec des ambitions fortes en matière de rénovation énergétique (augmentation des subventions pour l'atteinte BBC en logement individuel) ;
- Information et sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov ;

Sobriété énergétique des entreprises

- Reprise des petits-déjeuners de la décarbonation à destination des entreprises (thème du solaire en novembre) ;
- Conventionnement avec Pôle Energie pour accompagner les entreprises dans leur décarbonation ;
- Réponse à un appel à projet Interreg Mer du Nord HYBRID - pour la réalisation d'un cas pilote sur l'hydrogène ;

Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs

- Accompagnement de 12 nouvelles communes du territoire avec le recrutement d'un second Conseiller en Energie Partagé (24 communes sur 35 sont désormais

- accompagnées) dans la rénovation énergétique de leur patrimoine public (bâtiments, installations d'éclairage) ;
- Réalisation des états des lieux énergétiques des 12 nouvelles communes adhérentes (sur 2023 et 2024) ainsi que de la mise à jour des suivis énergétiques annuels des 12 autres communes déjà adhérentes ;
 - 13 audits énergétiques réalisés pour les communes ;
 - 4 audits énergétiques ont été réalisés sur des bâtiments de l'agglomération concernés par le décret tertiaire (8 autres ayant déjà été réalisés en 2022) ;
 - Décision commune prise par les collectivités de l'agglomération d'abaisser les consignes de température à 18°C dans les bâtiments publics (hors école) à partir de Novembre 2022 ;
 - Montage et lancement d'un plan de sobriété au niveau du siège de l'agglomération ;

Développer les réseaux de chaleur

- Finalisation du schéma directeur des Réseaux de chaleur urbains, préparation des consultations pour sélectionner un porteur de projets ;

Augmenter la production d'énergies renouvelables

- Mise en œuvre opérationnelle du schéma de développement solaire par la réalisation d'un Appel à Manifestations d'Intérêts sur 3 terrains communautaires et sur 3 parkings communautaires, analyse des projets proposés et choix du ou des développeur(s) pour la suite ;
- Maintien du cadastre solaire ;
- Lancement d'une étude de développement de la méthanisation.



En matière de mobilité durable :

Accélérer le développement des usages du vélo

- Renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos et vélos électriques avec ajout des vélos cargos ;
- Réalisation des travaux de la boucle cyclable de l'Aunelle, en complément de la boucle Un'Escaut réalisée en 2019 ;
- Adoption du Plan Vélo de Valenciennes Métropole et organisation d'un événement de promotion du vélo « Place aux Vélos » ;
- Préparation des études pré-opérationnelles pour l'aménagement des itinéraires cyclables structurants d'agglomération ;
- Poursuite du partenariat avec l'association droit au vélo (ADAV) ;
- Adoption d'une convention pluri-annuelle d'objectifs avec La Maison du Vélo visant notamment la sensibilisation et l'incitation à la pratique, la formation au savoir rouler à vélo et la réparation de vélos ;

- Etude de trafic sur les Rives Créatives afin de favoriser les modes de déplacement doux (actifs) ;

Optimiser la gestion des flux logistiques et du « dernier kilomètre »

- Engagement d'une expérimentation de service de livraison en vélos-cargos par la Maison du Vélo ;
- Consignes à colis au sein des Hubs de mobilité ;

Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal

- Poursuite du déploiement des services dans les sites-pilotes de Hubs de mobilité (consignes à colis) ;

Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité

- Finalisation du Schéma Directeur des Infrastructures de Recharges pour Véhicules électriques (IRVE) et déploiement en parallèle de 4 bornes publiques supplémentaires ;
- Lancement de l'élaboration du Plan de Mobilité 2024-2034 du Valenciennois par le SIMOUV ;

Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat

- Promotion des mobilités douces (notamment du vélo) via l'organisation et l'accueil d'évènements tels que le Rallye des Transitions et Place aux Vélos avec la ville de Valenciennes, le Vélo Tour, l'organisation d'un évènement interne pour promouvoir les déplacements en vélo des collaborateurs, l'organisation d'un évènement vélo sur les rives créatives pour les étudiants et entreprises, l'organisation d'une journée destinée aux élus du territoire à la rencontre des élus de la ville de Gand avec parcours de divers aménagements ;



En matière d'actions liée au « Mieux vivre sur le territoire » :

Développer une alimentation durable sur le territoire

- Renouvellement de l'accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO avec élargissement des interventions envers les structures sociales et entreprises (accompagnement sur les marchés, formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;
- Inauguration de la ferme urbaine « Ferme du Galibot » à Anzin comprenant la mise en place d'un verger, de serres et d'une solution de récupération d'eau de pluie ;
- Soutien dans le cadre de l'appel à projets ESS à l'épicerie solidaire d'Anzin pour le développement de produits en circuits courts ;

Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone

- Partenariat avec l'association des Planteurs Volontaires et réalisation d'un chantier de plantation de haies en milieu agricole ;

Promouvoir les espaces verts et favoriser la biodiversité

- Lancement du schéma stratégique de renaturation pour le territoire de Valenciennes Métropole visant à renforcer le stockage carbone, préserver la biodiversité et réduire les effets d'îlots de chaleur ;
- Renouvellement de l'opération Plantons le décor en partenariat avec ENRx ;
- Renouvellement du partenariat avec le PNRSE à propos de la promotion de la gestion différenciée ;
- Création d'une zone de biodiversité sur le site de production d'eau potable de Vicq ;
- Renouvellement de la convention cadre de partenariat avec le Conservatoire d'Espaces Naturels des Hauts de France pour la gestion des espaces naturels propriétés de Valenciennes Métropole ;
- Partenariat avec le PNR Scarpe Escaut sur leur opération de « Restauration des saules têtards » à l'intention des communes ;
- Démarches administratives de l'EPF pour l'acquisition de deux friches à renaturer sur Artres et Crespin ;

Réaliser des aménagements plus vertueux

- Lancement d'une étude de caractérisation des îlots de chaleur sur le territoire des 35 communes (intégrée au schéma stratégique de renaturation) ;
- En lien avec la loi climat et résilience, les élus ont acté le fait de s'inscrire dans une démarche de compensation de toute zone nouvellement ouverte à l'urbanisation, avec un ratio de 1,5 pour 1 ;
- Utilisation d'un revêtement naturel pour mobilités douces sur le parc d'activités Europescaut à Bruay-sur-l'Escaut ;
- Mise en place du fauchage différencié sur les parcs d'activités ;
- Rénovation de l'éclairage public des parcs d'activités avec des luminaires LED ;
- Adoption du Règlement Local de Publicité Intercommunal en juin, avec limitation des enseignes numériques - extinction nocturne pour tout dispositif (enseignes, publicités et pré-enseignes) en extérieur ou à l'intérieur de baies et vitrines de 22h à 6h (dérogation pour celles en activité pendant ces horaires), interdiction de dispositifs numériques sur mobilier urbain au sein de certains périmètres ;

Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité

- Travaux visant à limiter les débordements de pollution tels que la construction d'un stockage linéaire de régulation des eaux usées de temps de pluie sous la place de la mairie de Marly pour limiter les débordements de pollution dans la Rhonelle, idem rue Barbusse à Maing pour limiter les débordements de pollution dans l'Escaut, mise en place d'une vanne automatique de régulation des eaux usées de temps de pluie à Bruay-sur-l'Escaut pour limiter les débordements de pollution dans l'Escaut, mise en séparatif des eaux usées/eaux pluviales avenue Barbusse à Marly pour supprimer les débordements de pollution dans la Rhonelle ;
- Construction d'un bassin naturel de gestion intégrée et durable de l'eau pluviale à Bruay- sur-l'Escaut ;
- Travaux de lutte contre les fuites d'eau potable pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable ;
- Action de sensibilisation des usagers d'eau potable pour éradiquer leurs fuites en domaine privé pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable et réduire

leur facture d'eau ;

- Lancement d'une expérimentation sur la fourniture aux usagers de pommeaux de douche économies pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable et réduire leur facture d'eau ;
- Mise en œuvre de l'appel à projets Paiements pour Services Environnementaux « Elevage à l'herbe » lancé par l'Agence de l'Eau en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Mise en œuvre du plan de gestion des cours d'eau avec le lancement d'études (restauration de la continuité écologique du Moulin d'Aulnoy, étude hydroécologique du canal du Jard, restauration hydromorphologique du Sameon...) ;

Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi

- Réalisation d'une expérimentation sur les déchets alimentaires sur 3 communes, à Prouvy où 244 composteurs individuels ont été distribués à titre gracieux, à Anzin où 18 points d'apports volontaires ont été installés, à Préseau où 9 points d'apports volontaires ont été installés avec réduction de la fréquence de ramassage des ordures ménagères. Ceci complété d'un traitement de ces déchets par compostage électromécanique via les Alchimistes ;
- Ramassage des décharges sauvages sur plusieurs parcs d'activités ;
- Soutien dans le cadre de l'appel à projets ESS au projet Les Alchimistes ;
- Mise en place d'un repair-café par le centre social de Dutemple ainsi que d'un second par un partenariat entre la Fédération Locale Alternative Culturelle et le centre social de la Briquette, sur des fonds de la Politique de la Ville ;

Autre

- Signature d'une convention tri-annuelle avec l'association ATMO ;
- Poursuite de l'adhésion au S3PI (Secrétariat Permanent pour la Préservation des Pollutions et des risques Industriels du Hainaut-Cambrésis-Douaisis) ;



En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation :

Animer le Plan Climat Air Energie Territorial

- Poursuite de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique avec mise en œuvre des actions prioritaires identifiées ;
- Poursuite des visites inspirantes à destination des élus et techniciens des communes (des imperméabilisation des cours d'écoles à Lille, des espaces urbains, et création de micro-forêts telles qu'à Templemars, puis visite autour des mobilités douces à Gand) ;

Faire preuve d'exemplarité

- Création et animation d'un plan de sobriété pour le siège de Valenciennes

- Métropole (Bâtiment, mobilité, numérique, achat et commande publique, déchets) ;
- Formation proposée aux agents sur la sobriété du numérique et sur l'éco-conduite ;
 - Rendre chaque manifestation éco-responsable***
- Réalisation d'ateliers de co-construction d'un guide de l'évènement responsable ;
 - Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes***
- Reprise des petits-déjeuners de la décarbonation à destination des entreprises (thème du solaire en novembre) ;
- Echanges avec la CCI et la CMA sur la manière de valoriser des commerçants et artisans agissant en faveur de la transition écologique, choix porté sur la mise en place de labellisations éco-défis ;
 - Sensibiliser, former et accompagner l'éco-citoyenneté***
- Réalisation d'évènements autour de la transition tels que le Rallye des Transitions et Place aux Vélos avec la ville de Valenciennes, ainsi qu'un évènement interne pour promouvoir les déplacements en vélo des collaborateurs et un évènement vélo sur les rives créatives pour les étudiants et entreprises ;
- Poursuite de l'Appel à Projet Permanent dédié au soutien de projets de transition écologique portés par des associations et groupes de citoyens (Association Bio Ter'Tous pour l'installation de ruches et sensibilisation aux polliniseurs, manifestations / Association Le Baragraphe visant à éditer un guide trimestriel sur les initiatives, animations, évènements en lien avec la transition écologique);
- Création d'un groupe de travail spécifiquement dédié au PCAET au sein du Conseil de Développement, avec un travail d'abord de sensibilisation en interne auprès des membres sur les enjeux environnementaux du territoire de Valenciennes Métropole (Fresque du Climat, Intervention d'un ambassadeur Développement Durable du CERDD) ;
- Animation d'un rallye des métiers des transitions par l'association e-graine à destination des jeunes des quartiers prioritaires en parcours d'insertion ;



Les principaux éléments ayant marqué l'année 2024

En matière de sobriété et autonomie énergétique :

Rénover le parc de logements

- Poursuite des démarches d'acquisition pour la création de la maison de l'habitat ;
- Renforcement des interventions et des financements en faveur de la rénovation énergétique des logements sociaux (individuels et collectifs) et logements privés

notamment à destination des ménages les plus précaires ;

- Information et sensibilisation des habitants à la maîtrise de l'énergie via l'Espace Conseil France Renov, selon l'enquête réalisée 70% des personnes conseillées auraient réalisé des travaux ;
- Candidature à l'appel à projet pour le Fonds Air Bois et lancement d'une étude de préfiguration visant à estimer l'enveloppe nécessaire pour aider le remplacement d'anciens appareils de chauffage au bois et améliorer la qualité de l'air ;
- Seconde campagne de déploiement des thermostats connectés intelligents pour piloter efficacement ses radiateurs électriques et participer aussi à l'équilibre du réseau (plus 800 foyers ont déjà été équipés gratuitement).

Sobriété énergétique des entreprises

- Organisation de 3 petits-déjeuners de la décarbonation à destination des entreprises (Le transport de marchandises face au défi de la transition, Géothermie et chaleur fatale industrielle, Dispositifs d'aides & soutiens à la mise en œuvre d'une stratégie de transition écologique) ;
- Suivi de l'accompagnement mené par Pôle Energie pour accompagner les entreprises dans leur décarbonation ;

Sobriété énergétique des bâtiments publics et éclairages extérieurs

- Réalisation des états des lieux énergétiques des 11 nouvelles communes adhérentes. Mise à jour des suivis énergétiques des 12 autres communes déjà adhérentes au conseil en énergie partagé ;
- 19 audits énergétiques réalisés en 2024 pour les communes ;
- Actions de sobriété énergétique réalisées sur le siège de l'agglomération : optimisation de la régulation, abaissement de la température de consigne, extinction de l'éclairage extérieur la nuit, réduit du temps d'éclairage intérieur. Grâce aux mesures, 18 % de gain sur les consommations de chauffage ;
- Organisation d'un évènement dans le cadre du « club énergie » réunissant les 35 communes sur les subventions en lien avec les baisses des consommations d'énergies et d'eau ;
- Lancement d'une étude d'ingénierie juridique et financière pour avoir des solutions permettant de massifier les rénovations énergétiques des communes de l'agglomération.
- Réalisation d'audits et travaux sur divers bâtiments de la CAVM (audit sur le bâtiment de la direction du cycle de l'eau à Marly, lancement de la consultation des travaux pour la rénovation énergétique de la Salle des Sports d'Estreux, pour le Dojo de Vieux Condé, pour le bâtiment de l'AFE à Valenciennes, mise en place d'économiseurs d'eau sur le siège de la CAVM, le bâtiment de la direction du cycle de l'eau à Marly et le Dojo de Vieux Condé, lancement de la consultation pour le remplacement de l'éclairage scénique par de l'éclairage LED sur le Théâtre Le Phénix.

Développer les réseaux de chaleur

- Finalisation des négociations avec les fournisseurs de chaleur, lancement en juillet 2024 de la consultation de délégation de service public pour le développement d'un réseau de chaleur structurant qui pourrait desservir 7 communes et couvrir 100 GWh de besoins ;

Augmenter la production d'énergies renouvelables

- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des centrales solaires au sol via la signature de promesses de bail et lancement des études environnementales et techniques (3 sites au sol appartenant à la CAVM, friches et terrains dégradés à Valenciennes, Odomez et Vieux Condé) ;
- Poursuite de la mise en œuvre opérationnelle des ombrières de parking via la signature de conventions d'occupation temporaire et le lancement des études techniques (3 parkings appartenant à la CAVM à Valenciennes, Marly et Anzin) ;
- Suivi des études et démarches administratives permettant le développement des deux moyennes éoliennes en zone d'activité, portées par la ville d'Onnaing ;
- Accompagnement des communes pour répondre aux exigences de la loi APER et identifier des zones d'accélération des énergies renouvelables ;
- Identification de parkings complémentaires soumis à l'obligation d'installation d'ombrières photovoltaïques pour compléter les futurs déploiements, identification également de toitures ayant un grand potentiel pour de futurs projets d'autoconsommation pour les bâtiments publics ;
- Maintien du cadastre solaire ;
- Poursuite de l'étude de développement de la méthanisation.

En matière de mobilité durable :

Accélérer le développement des usages du vélo

- Renouvellement de l'aide à l'acquisition de vélos, vélos électriques et vélos cargos ;
- Finalisation des travaux de la boucle cyclable de l'Aunelle
- Réalisation d'aménagements cyclables dans le cadre des opérations urbaines ou de requalification de voirie portées ou soutenues par Valenciennes Métropole telles que les pistes cyclables de l'avenue Barbusse à Marly ;
- Organisation de la deuxième édition de l'événement Place aux Vélos ;
- Renouvellement de la convention avec l'association droit au vélo (ADAV) ;
- Poursuite du partenariat auprès de la Maison du Vélo de Valenciennes, notamment pour : atelier chantier d'insertion sur la réparation de vélos et la cyclo logistique, création de la vélo-école, participation aux évènements du territoire (ex : Place aux vélos), organisation de randonnées à vélo et de test des randonnées cyclables sur le territoire ;

Expérimenter de nouvelles offres de mobilité et favoriser le report modal

- Finalisation des études du Plan de Mobilité 2024-2034 du Valenciennois par le SIMOUV ;

Optimiser la gestion des flux logistiques et du « dernier kilomètre »

- Adoption de la Charte d'engagement en faveur de la logistique urbaine durable dans le cadre du programme national InTerLUD+;
- Ouverture d'un hub logistique de proximité pour accompagner le développement de l'offre de service de livraison en vélos-cargos ;

Développer la transition énergétique des véhicules et l'électromobilité

- Adoption du Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (SDIRVE) de Valenciennes Métropole
- Préparation du déploiement du réseau de bornes de recharge dans l'espace public

dans le cadre d'une concession de service ;

- Conversion de flottes de véhicules au biogaz sur le réseau Transvilles et la collecte des déchets ;

Accompagner au changement et sensibiliser à l'impact des transports sur le climat

- Réalisation des études de préfiguration de la ZFE intégrant les enjeux de qualité de l'air liés aux transports ;
- Mise en place d'un réseau de micro-capteurs pour affiner la connaissance de la qualité de l'air du territoire et évaluer les impacts des mesures de réduction de la pollution atmosphérique.

En matière d'actions liée au « Mieux vivre sur le territoire » :

Développer une alimentation durable sur le territoire

- Délibération sur l'engagement de la collectivité à travailler sur la co-construction d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) ;
- Soutien des acteurs et partenaires sur la démarche du PAT ;
- Lancement d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage sur la mise en œuvre d'un PAT (étude territoriale sur le système alimentaire de Valenciennes Métropole, appui à la définition de la stratégie pour la mise en place d'un système alimentaire durable et territorial).
- Suivi d'un projet pilote : Archipel Nourricier (CCAS de Fresnes-sur-Escaut) et installation d'un maraîcher sur un terrain du CCAS.
- Journée inspirante sur la restauration collective à destination des élus : visite de la maison de l'enfance labellisée « Ici, je mange local » et visite de la cuisine centrale de Cuincy labellisée « Territoire Bio Engagé » ;
- Signature de la convention auprès du Conseil Régional Hauts-de-France désignant Valenciennes Métropole comme cheffe de file de la démarche « Ici je mange local » ;
- Mise à jour du guide des producteurs du Valenciennois en commun avec la Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut ;
- Convention avec la Chambre d'agriculture Nord-pas-de-Calais pour utiliser l'outil Ouacheterlocal ;
- Lancement d'un AMI pour proposer un accompagnement à la structuration de collectifs d'agriculteurs visant à faire financer leurs actions (à partir de décembre 2024) ;
- Organisation d'un ciné-débat sur la précarité alimentaire avec la diffusion du film « La part des autres » .
- Renouvellement de l'accompagnement des communes à l'introduction de produits bio en restauration collective via un partenariat avec l'association A PRO BIO avec élargissement des interventions envers les structures sociales et entreprises (accompagnement sur les marchés, formation, sensibilisation, suivi des marchés) ;
- Poursuite du portage du dispositif « Vivons en Forme » pour l'intervention de diététicien.nes dans les écoles et la promotion de l'alimentation équilibrée ;
- .

Encourager les pratiques d'agriculture durable et le stockage carbone

- Renouvellement du partenariat avec l'association des Planteurs Volontaires et réalisation de 4 chantiers de plantation de haies en milieu agricole à Sebourg (x2), Aubry du Hainaut et Verchain Maugré représentant environ 1,5 km ;
- Plantation de plus d'un kilomètre de haies pour lutter contre le ruissellement agricole ;
- Après inauguration en 2023, poursuite de l'accompagnement du projet de ferme urbaine sur le quartier de la Bleuse Borne à Anzin, avec l'implantation de serres et d'un système de récupération des eaux de pluie ;

Promouvoir les espaces verts et la biodiversité

- Finalisation du schéma stratégique de renaturation pour le territoire de Valenciennes Métropole visant à renforcer le stockage carbone, préserver la biodiversité et réduire les effets d'ilots de chaleur ;
- Mise en place d'un fond de soutien à destination des communes pour mise en œuvre d'opérations de renaturation, végétalisation et restauration écologique ;
- Renouvellement de l'opération Plantons le décor en partenariat avec ENRx ;
- Renouvellement du partenariat avec le PNRSE à propos de la promotion de la gestion différenciée ;
- Partenariat avec le PNR Scarpe Escaut sur l'opération de « Restauration des saules têtards » à l'intention des communes ;
- Réalisation d'une opération de plantation de « micro-forêts » sur un terrain communautaire de 6000 m² à vocation pédagogique (sensibilisation de 28 classes de Quarouble, Quiévrechain et Crespin, environ 900 élèves qui vont ensuite participer à la plantation en novembre 2024) sur la commune de Quarouble ;
- Poursuite du projet de renaturation de la Cité du Corbeau de Quiévrechain ;
- Lancement des études opérationnelles pour la renaturation des deux friches situées à Artres et Crespin ;
- Lancement des études environnementales en vue d'un projet de renaturation du Parc de l'Aunelle à Quiévrechain ;
- Signature de la convention de partenariat avec le PNR Scarpe Escaut pour la mise en œuvre du plan de gestion intégrateur du site RAMSAR « Vallée de la Scarpe et de l'Escaut » ;
- Partenariat avec le PNR visant à la mise en place d'un Atlas de la Biodiversité Communale sur 7 communes ;
- Dépôt d'un projet Européen transfrontalier avec la ville de Mons, IDEA, l'UPHF, la ville de Valenciennes et d'autres acteurs, visant à mettre à contribution les espaces urbanisés dans la protection de la biodiversité ;
- En lien avec ces stratégies liées à la biodiversité mais aussi avec l'augmentation des allergies au pollens accentuées par le changement climatique, la CAVM a fait l'acquisition de 5 capteurs de pollens permettant de suivre son évolution (installation prévue avant le printemps 2025).

Réaliser des aménagements plus vertueux

- Poursuite du fauchage différencié sur les parcs d'activités ;
- Poursuite de la rénovation de l'éclairage public des parcs d'activités avec des luminaires LED (fin en 2025) ;
- Poursuite des aménagements apportant plus de végétalisation en ville sur les

quartiers en renouvellement urbain (Faubourg de Lille, Chasse Royale, Entrée Nord, Place G Péri, ...) ;

- Intégration de la transition écologique au sein du Contrat Quartiers 2030 pour une prise en compte transversale au sein des projets financés (mobilités durables, réemploi, économies d'énergies, ...) ;

Agir sur le petit et le grand cycle de l'eau pour préserver les ressources et réduire la vulnérabilité

- Réalisation d'une étude du schéma directeur stratégique du cycle global de l'eau pour définir la politique globale de l'eau intégrée et durable pour les décennies à venir ;
- Construction d'un stockage linéaire de régulation des eaux usées de temps de pluie rue Jean Jaurès à Marly pour limiter les débordements de pollution dans la Rhonelle, idem en amont de la station d'épuration de Bruay sur l'Escaut pour limiter les débordements de pollution dans l'Escaut, idem en Quai des Mines à Valenciennes dans le cadre des travaux d'aménagement du faubourg de Lille pour limiter les débordements de pollution dans l'Escaut ;
- Travaux de lutte contre les fuites d'eau potable pour limiter la sollicitation de la ressource en eau potable ;
- Extension du réseau d'eau brute (eau non conventionnelle) pour alimenter des industriels en lieu et place de leur consommation d'eau potable pour baisser la tension sur la ressource ;
- Lancement de l'étude du potentiel de réduction des consommations électriques des installations électromécaniques sur tout le patrimoine d'assainissement ;
- Signature de la convention de partenariat avec le PNR Scarpe Escaut pour la mise en œuvre du Contrat d'Actions pour la Resource en Eau Scarpe aval sud sur le territoire du SAGE Scarpe Aval ;
- Poursuite de la mise en œuvre de l'appel à projets Paiements pour Services Environnementaux « Elevage à l'herbe » lancé par l'Agence de l'Eau en partenariat avec le PNR Scarpe Escaut ;
- Lancement de l'étude hydroécologique du canal du Jard ;

Réduire les déchets et développer l'économie circulaire et le réemploi

- Poursuite du partenariat avec la Maison du Vélo de Valenciennes, notamment sur la récupération et la réparation de vélos en vue de leur revente dans le cadre d'un dispositif d'insertion professionnelle ;
- Soutien à l'association TREQ 59 dans le cadre de l'appel à projets ESS et l'appel à projets Transition Ecologique pour la création d'un magasin de seconde main de vente d'articles de sports,
- Financement des Compagnons Bâtisseurs pour organiser des ateliers collectifs de bricolage à destination des habitants des quartiers prioritaires ;
- Déploiement progressif du tri à la source des déchets alimentaires (DALIM) sur tout le territoire;
- Réflexion avec un porteur de projet pour la collecte de matériel médical sur le territoire et son réemploi.

En matière d'actions liées à l'exemplarité des collectivités, l'animation et l'éducation :

Animer le Plan Climat Air Energie Territorial

- Poursuite de la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique avec validation du plan d'action et mise en œuvre des actions prioritaires identifiées ;
- Poursuivre la valorisation des projets et réalisations menées dans les supports institutionnels de la collectivité ;
- Poursuite des visites inspirantes à destination des élus ;
- Travailler la mise en récit de la transition écologique du territoire ;
- Actions de communication focalisées sur la transition écologique (intégration d'une rubrique dédiée dans le magazine « L'agglo au cœur des enjeux environnementaux », dossier spécifiques réalisé dans le magazine de décembre 2024, actualisation régulière des pages internet et posts sur les réseaux concernant les projets et actions menées, organisation de temps protocolaires tels que les Eco-défis en mars, Place au vélo en juin et les plantations citoyennes en novembre.

Faire preuve d'exemplarité

- Animation du plan de sobriété pour le siège de Valenciennes Métropole ;
- Acquisition de 4 nouveaux vélos électrique pour favoriser le déplacement des agents de la CAVM en vélos ;
- Réalisation d'une formation à l'éco-conduite à destination des agents de la CAVM ;
- Signature d'un Contrat d'Objectifs Territorial avec l'ADEME où Valenciennes Métropole s'engage sur une progression notable vis-à-vis des référentiels Territoire Engagé Transition Ecologique et Economie circulaire ;
- Démarrage de l'actualisation du nouveau bilan carbone Patrimoine et Compétences de la CAVM ;
- Réalisation d'ateliers internes à la CAVM sur le tri du numérique lors de la semaine internationale des archives ;
- Poursuite du partenariat avec ATMO en matière de suivi de la qualité de l'air mais aussi via un travail commun sur différentes études liées notamment à la mise en place d'une campagne de mesure par micro capteurs et à la réalisation de l'étude ZFE.

Rendre chaque manifestation éco-responsable

- Réalisation d'un guide de l'évènement responsable, ce guide de l'évènement responsable tient également compte de principes sur l'égalité et l'inclusion.;

Développer les éco-entreprises et accompagner les entreprises existantes

- Labellisation éco-défis de 10 commerçants et artisans et promotion du dispositif avec la CCI et CMA ;
- Intégration du réseau régional COM'EIT sur la montée en compétences en termes d'écologie industrielle et territoriale ;
- Candidature pour un projet Interreg France-Wallonie-Flandres sur le développement de l'écologie industrielle et territoriale.

Sensibiliser, former et accompagner l'éco-citoyenneté

- Réponse du Conseil de Développement à l'objectif mentionné dans le PCAET (Promotion de l'éco-citoyenneté) via la sensibilisation des habitants et habitantes, l'animation de réunions et ateliers dédiés : organisation et animation d'un ciné-débat en juillet 2024 sur l'alimentation, en lien avec le lancement de la démarche de Projet Alimentaire Territorial, présence et animation au stand de l'évènement Place au

Vélo, rencontres et entretiens avec les mairies des 35 communes de la CAVM pour recenser toutes les initiatives éco-citoyennes (livrable à réaliser en 2025), rencontres et communication des projets financés par l'AAP transition écologique fin 2024)

- Poursuite de l'appel à projet transition écologique à destination des associations et groupes de citoyens et citoyennes.
- Organisation d'une conférence en partenariat avec l'Université Polytechnique des Hauts-de-France : « L'ESS face à la transition écologique » mettant en avant la place des citoyens face aux enjeux de la transition
- Définition d'une méthodologie de mise en récits de la transition écologique, identification d'outils d'animation à développer et constitution d'une équipe projet, pour finaliser la première partie de cette mise en récit en 2025.